18e Année - N° 3501. Le N° 0.25 c. PARAIT LE SAMEDI 5 Décembre 1936

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

Les Radicaux affirment leur position

A la suite de multiples incidents qui se sont produits dans des meetings du Front populaire où des orateurs radicaux prenaient la parole aux côtés d'orateurs communistes ou socialistes, M. Daladier président du parti radical a tenu à préciser la position des siens.

Il a montré qu'entrant dans le gouvernement et dans la majorité les radicaux avaient pris certains engagements, qu'ils les tiendraient loyalement mais qu'ils n'iraient pas au delà.

Et ce n'est pas manquer à ces engagements que d'exiger que l'ordre républicain soit maintenu, que la liberté individuelle soit assurée, que le droit de propriété soit respecté.

Ce n'est pas n'ont plus trahir le pacte que de s'opposer à toute aventure qui mettrait la paix en péril et de réclamer que notre défense nationale soit consolidée.

Seulement il apparait que les principes essentiels qui sont ceux du radicalisme ne sont point conformes à l'idéal de certains autres partis.

Aussi bien ces partis voudraient-ils entrainer le parti radical sur une pente dangereuse. Celui-ci résiste: de là l'agitation, le malaise actuel, de là les attaques dont les orateurs radicaux sont l'objet.

Mais le parti radical ne veut ni renoncer à ses principes ni supporter sans cesse de nouvelles agressions.

Au vrai ce n'est pas dans les meetings du Front populaire que peut et que doit se décider la politique du pays.

C'est au parlement à se prononcer et à lui seul. Si l'extrême gauche de la majorité estime que la politique actuellement suivie n'est pas conforme à ses désirs, libre à elle de prendre ses responsabilités et de se détacher des autres partis de la majorité.

Mais il serait intolérable que l'on continuât à entretenir dans le pays et dans la presse une agitation semblable à celle que nous connaissons en ce moment.

Il serait également intolérable que cette agitation persistât sous le regard indulgent de certains membres du gouvernement.

Celà, les ministres radicaux ont dit qu'ils ne l'admettraient pas et ils ont eu raison de le faire connaitre.

L'Aviation populaire au sein de l'Aéro-club Bas-Alpin

Notre association a étudié avec grand intérêt le programme d'Aviation populaire établi par le ministre de l'Air. A maintes reprises nous en avons dit le bien que nous y trouvions et quelquefois aussi nous en avons fait des critiques.

Que l'Aviation populaire dans son cadre actuel soit de l'aviation prémilitaire, c'est certain ! Cependant la France en attend un résultat positif pour le recrutement des pilotes militaires et commerciaux, des mécaniciens, des radios, des navigateurs ; elle en attend un résultat tangible pour l'éducation aérienne du pays : et c'est là une raison hautement suffisante pour que nous y apportions notre concours entier, loyal et dévoué.

Mais au surplus, nos jeunes gens peuvent y trouver une voie, une profession et un métier. De façon certaine ils y tremperont leur caractère, y développeront leurs qualités physiques, intellectuelles et morales. Ils y trouveront toujours un sport intelligent et sain, capable de leur réserver bien des joies et des satisfactions personnelles.

C'est pour cela que sans retard une section d'aviation populaire a été constituée au sein de l'Aéro-Club Bas-Alpin.

Nous avons sans difficultés reçu l'agrément du Ministre. De notre part, tout notre matériel et notre organisation ont été mis à la disposition de l'Aviation populaire et cela nous a permis de *démarrer sans retard*.

Pour compléter ce matériel, le Ministre nous a doté déjà d'un Potez 43 et nous affectera dès que les avions en commande sortiront, deux autres appareils D. C. et deux monoplaces légers. Tels que nous sommes équipés la section d'Aviation populaire fonctionne à St-Auban et le ministère à titre d'allocation de démarrage nous a versé une provision de dix mille francs.

Nous avions donc raison, jeunes gens, lorsque nous vons disions : inscrivez-vous sans tarder, car l'A. P. n'est pas chez nous une promesse à réalisation future, c'est à une réalisation immédiate que nous vous convions.

Qui pouvons-nous recevoir au titre d'Aviation Populaire ? Les jeunes garçons exclusivement (tous nos regrets Mesdemoiselles !) âgés de 14 à 21 ans et les sursitaires ou ajournés exceptionnellement. Conditions à remplir : posséder le certificat d'études primaires ou produire une attestation de scolarité constatant que le candidat a suivi les classes de Lycée jusqu'en 4ème ou fait deux ans dans une école professionnelle. Les formalités d'adhésion d'autorisation des parents et de visite médicale sont poursuivies par le Club, et l'acceptation du candidat n'est définitive qu'après qu'elles ont été accomplies.

Ce n'est que dans un but de propagande que nos cours théoriques et pratiques au sol sont ouverts à tous, à titre d'auditeurs libres.

Voici le programme général de l'Aviation Populaire. — Pour tous, de 14 à 21 ans, cours théoriques sur l'aérodynamique, l'avion, les planeurs, les moteurs, l'électricité, l'aérologie, la lecture des cartes de navigation et législation aériennes.

Parallèlement à ces cours théoriques, exercices en vol suivant la progression suivante :

1ère année. — 14 à 15 ans vols sur planeurs — brevets A et B ;

2ème année. — 15 à 16 ans vols sur planeurs — perfectionnement ;

3ème année. — 16 à 17 ans, vols sur planeurs — brevet C ;

4ème année. — 17 à 18 ans, vol sur avions — brevet 1° degré ;

5ème année. — 18 à 19 ans, vol sur avions — brevet 2° degré ;

6ème année. — 19 à 20 ans, vol sur avions — brevet militaire.

Il vous en coutera, en tout et pour tout : de 14 à 17 ans, une cotisation de 2 frs. par mois ; de 17 à 18 ans : 5 frs. par mois ; à 18 ans et au-delà : 10 frs. par mois.

L'Etat prend à sa charge tous les frais d'appareils, de combustible, de moniteurs, d'assurances, etc.. Ce qui représente pour le cycle complet, une dotation de 20.000 frs. environ par élève.

Que ce chiffre vous mesure la valeur du sacrifice consenti par l'Etat. Nul doute que vous ayez, jeunes gens, le vif désir d'en bénéficier, mais il faut en toute équité que l'Etat retrouve un résultat répondant à son sacrifice. Il faut en toute loyauté que vous veniez à l'Aviation populaire avec l'intention bien arrêtée d'y être assidus, attentifs, disciplinés et dévoués. L'A. P. ne relève pas du « Ministère des Loisirs », elle ne doit pas être pour vous une distraction, ni l'occasion d'épater vos camarades ou peut-être une petite amie.

Sachez bien qu'après les exploits d'un Doret ou d'un Detroyat, vous n'épaterez personne ; venez à nous avec le seul mais ferme désir de faire œuvre utile ; de remplir le rôle qui vous échoit, pour la grandeur des ailes françaises de demain, pour le plus grand rayonnement de la France dans le monde.

Les satisfactions personnelles que vous trouverez seront la récompense dont personne ne pourra jamais vous fruster.

Et que ceux qui, dans la mauvaise foi d'une surenchère recrutent des jeunes gens sans conditions, des jeunes filles, des enfants de 9 à 14 ans, sachent que vous êtes renseignés sur l'irréalisation certaine des promesses qu'ils font.

L'instruction préaérienne de 9 à 14 ans relève uniquement des écoles ; les jeunes filles n'ont pas été comprises dans le programme ministériel et les jeunes gens de 14 à 21 ans sont soumis à de sévères règles de sélection.

Sortir de ce programme c'est glaner de façon frauduleuse des cotisations, c'est duper des jeunes gens auxquels on ne pourra rien donner, c'est semer des désillusions, c'est encore une fois faire de la contre-propagande aéronautique.

MARCEL BLANC,
Vice-Président de l'Aéro-Club Bas-Alpin.

Chronique Sportive

SISTERON - VELO

Sisteron-Vélo bat U. S. Dignoise
par 1 but à 0.

L'U. S. de Digne se présente dans sa composition habituelle tandis que le Sisteron-Vélo présente une équipe de fortune.

Le coup d'envoi échoit à Digne qui vient excursionner dans les lignes sisteronnaises, mais le soleil très gênant empêche les Dignois de conclure. Ce début de partie est à l'avantage de Digne, sans toutefois que nos buts supérieurement défendus par notre goal en belle forme soient bien menacés.

Le jeu s'anime et Sisteron à son tour domine, il est vraiment dommage que la ligne d'avants soit inexistante, car le goal dignois irait maintes fois chercher le ballon dans ses filets. Les deux équipes ont tour à tour l'avantage mais aucune ne parvient à concrétiser et la mi-temps arrive sur le score de 0 à 0.

Le froid abrège le repos. La partie reprend acharnée mais correcte. Voici les Dignois déchainés et pendant 10 minutes le but chauffe, il faut tout le brio de la défense pour enrayer le danger, enfin les Sisteronnais se dégagent, les avants jouent mieux qu'en première mi-temps. L'ailier droit feinte et il est bien près de marquer. Serait-ce le réveil, oui, voici une montée des locaux, le ballon navigue devant les buts dignois, finalement la balle est entre les pieds de l'ailier gauche qui d'un joli choot en coin bat le goal dignois.

Sitôt la remise en jeu, nous assistons aux efforts désordonnés des adversaires qui veulent arracher le match nul. Sisteron ne se laisse pas manœuvrer facilement et veut augmenter le score, il faut toute la classe des arrières dignois pour que la partie se termine sur le score de 1 buts à zéro en faveur des nôtres.

Sur leur partie de dimanche, les deux équipes se sont montrées très près l'une de l'autre, mais il convient de signaler que si Sisteron avait eu sa ligne d'avants complète, les Dignois s'en seraient retournés avec un score beaucoup plus lourd.

⁂

Sisteron-Vélo (2) *bat C. A. D.* (2)
par 1 but à 0.

Pendant que notre première jouait à Sisteron, la deuxième équipe se déplacait à Digne, pour rencontrer en un match amical l'équipe correspondante du Club Athlétique Dignois

Le match débute par une montée des Dignois. Sisteron, après quelques hésitations se reprend et dégage son camp. Les équipes dominent chacune leur tour. Ce ne sera que 5 minutes avant la fin du match que Sisteron réussira par une belle montée, à passer un but.

Les deux jeunes équipes sont à féliciter tant par la correction des joueurs que par leur joli jeu de passes.

⁂

Demain dimanche, nos deux équipes se déplaceront à Digne, pour rencontrer les deux équipes de l'Union Sportive Dignoise.

Départ, devant le siège, à 12 h. précises.

LA PEDALE SISTERONNAISE

Le mardi 1er novembre, notre jeune société a tenu sa réunion habituelle à son siège (bar du Midi) Le bureau s'est déclaré satisfait du grand nombre de membres qui chaque jour entre dans notre club. Le placement des cartes s'effectue de la façon la plus heureuse grâce à l'accueil chaleureux que la population réserve à notre société.

Nous nous faisons un plaisir d'informer le public que des séances de culture physique vont avoir lieu à partir du 1er décembre, les mardi et vendredi soir au siège. Ceux qui désirent pratiquer le sport cycliste doivent suivre ces cours indispensables pour leur formation. Les personnes intéressées sont invitées à se faire inscrire dès à présent au siège de la société.

Dimanche 29 novembre, 4 de nos membres se sont engagés dans le Rally de cyclotourisme organisé par le C. A. D.. Ils sont revenus enchantés de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

Ca fait du pétard !

Un wagon vient d'être égaré.
« C'est un fait, il faut s'y résoudre ».
Il s'agit d'un wagon de poudre.
Sur quelle voie est-il garé ?

On a dit : « la poudre est bavarde
« Elle a du, donc, se cavaler,
« Chez ceux qui, avec la camarde,
« La font abondamment parler ».

Et pourquoi pas à l'intention
de Rome, cette marchandise ?
Pour apporter des munitions
Aux fameux... canons de l'Eglise.

Dans cette affaire il faut absoudre
Hitler, il n'a pas la main.
Il est prouvé que cette poudre
N'était pas de Berlin-pinpin.

Et puis encore un doute perce.
Pour y mettre les habitants
Il est allé peut-être en Perse,
Dans ce cas que de cris... perçants.

Pourtant il ne faut pas prétendre
Que le wagon est à Moscou.
De la poudre il en ont beaucoup
Là-bas même ils en ont à vendre.

Selon d'autres, il est en France
Chez Léon, Vincent, ces Messieurs
Usant de poudre d'abondance...
Celle qu'ils nous jettent aux yeux.

Mais en y songeant bien, pardi !
(Ceci dans la logique tombe)
Ce wagon de poudre est parti
Tout simplement faire... la bombe.

Et un fait, malgré toute enquête,
S'avère exact pour le moment.
Ce wagon était surement
Rempli de... poudre d'escampette !

. . . . . .

Mais que ceci ne vous tourmente
Pas trop, Mesdames et Messieurs,
Ne le prenez pas au sérieux,
Voyez le comme, c'est bien mieux,
Une simple... blague tournante ?

André TERRAT.

Les agendas de bureau de commerce et de poche
sont en vente à la Librairie Lieutier

© VILLE DE SISTERON

ASSURANCES SOCIALES

EXTENSION DES REGLES CONCERNANT L'ASSUJETISSEMENT A LA LOI

Des modifications importantes ont été apportées aux règles qui déterminent l'assujetissement aux assurances sociales :

1°) Le chiffre du salaire maximum pour être soumis à l'assurance obligatoire, précédemment fixé à 15.000 frs. et à 18.000 frs. dans les villes de plus de 200.000 habitants et circonscriptions industrielles assimilées, est porté uniformément à 21.000 frs. si l'assuré n'a pas d'enfant à charge et à 25.000 frs. si l'assuré a un ou plusieurs enfants à charge.

1°) Le salaire au-dessus duquel les ouvriers et employés ne sont pas considérés comme assurés obligatoires, a été ramené à 1.000 frs. au lieu de 1.500 frs.

3°) Les chiffres limites du salaire à considérer lors de chaque paye pour le calcul des cotisations, ont été relevés de :
1.000 frs. à 1.250 frs. par mois ;
500 frs. à 625 frs. par quinzaine ;
240 frs. à 315 frs. par semaine ;
40 frs. à 50 frs. par jour ;
5 frs. à 8 frs. par heure.

4°) Le plafond des indemintés journalières de maladie et des indemintés de repos maternité a été porté de 18 à 22 frs.

Ces modifications seront applicables à partir du 1er janvier 1937.

Les employeurs doivent donc demander dès maintenant l'immatriculation à compter du 1er janvier 1937 des personnes non encore inscrites qui remplissent les conditions de salaire fixées ci-dessus.

D'autre part, il doit être procédé à la réinscription :

a) des assurés qui ont pu être radiés en raison des relèvements de salaire intervenus depuis le 1er juin 1936, à condition que le salaire n'excède pas 21.000 ou 25.000 frs. comme il vient d'être dit ;

b) à réinscription également des assurés radiés en 1936 et dont la rémunération annuelle est comprise entre 1000 et 1.500 frs.

Ces derniers sont autorisés à opérer les versements, à raison de 30 frs. par trimestre, pour les périodes de l'année 1936 pendant lesquelles ils ont été radiés de l'assurance, de manière à éviter toute interruption des versements.

De même, les personnes qui, n'ayant jamais été immatriculées et qui relèveront de l'assurance obligatoire à partir du 1er janvier 1937 et celles qui, ayant été immatriculées, ont été radiées avant le 1er juillet 1936 en raison du chiffre de leur salaire, seront assujetties aux assurances sociales le 1er janvier 1937.

Ces salariés seront autorisés :

1) à effectuer des versements pour la période du 1er juillet 1930 au 31 décembre 1936, s'ils n'ont jamais été immatriculés ;

2) à compléter pour la même période, jusqu'à concurrence du minimum légal, les cotisations d'assurance vieillesse ; s'ils ont été précédemment assujettis aux assurances sociales.

Ces versements, pour être valables, devront être opérés avant le 1er janvier 1938. Une demande à cet effet devra être adressée au service régional des assurances sociales de Marseille.

Les intéressés pourront obtenir tous renseignements complémentaires, soit en se présentant au Service au Service Régional « service des renseignements », 2 bis, rue du Docteur Combalat, soit en adressant leur correspondance, sans l'affranchir, à M. le Directeur du service régional des assurances sociales, 13, cours Pierre-Puget, à Marseille.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

Xe Campagne nationale du timbre antituberculeux

Le Préfet des Basses-Alpes, Chevalier de la Légion d'honneur, Président d'honneur du Comité d'hygiène des Basses-Alpes,

à MM. les Maires du département,

La Xme campagne nationale du Timbre antituberculeux aura lieu sur tout le territoire français, du 1er décembre 1936, au 5 janvier 1937. Comme les années précédentes, le Comité d'hygiène sociale l'organise dans nos Basses-Alpes.

Depuis huit ans, la lutte contre la tuberculose, entreprise par les dispensaires de Digne et de Manosque, a donné les résultats suivants :

Consultants	17.843
Consultations données	20.008
Radioscopies	19.520
Analyses bactériologiques et sérologiques	5.701
Placements en sanatorium	85
Placements dans les hôpitaux	180
Placements d'enfants en préventorium	118
Tuberculeux diagnostiqués	3.890
Familles à surveiller	8.681

Le nombre des malades dépistés et de familles à surveiller, montre assez l'étendue du mal que les dispensaires doivent combattre.

Cette lutte, pour être efficace, nécessiterait des moyens matériels puissants.

Les subventions de l'Etat ne suffisent pas à soulager toutes les misères et l'argent récolté par la vente de la vignette à deux sous procure au Comité les ressources indispensables à la distribution gratuite de médicaments, la participation au placement des demi-indigents.

En 1935, le bénéfice de la vente a été de 22.660 francs et le comité a dépensé en assistance (médicaments — participation dans le placement d'enfants en préventorium) plus de 35.000 francs.

Il faut, pour continuer et amplifier l'effort des dispensaires, que votre admirable élan de solidarité des années précédentes, s'accentue.

Il faut cette année, acheter 100.000 francs de timbres !

Vous le pouvez et vous le devez.

Le Président du Comité :
G. PIERI.

Le Préfet,
Président d'honneur du comité d'hygiène sociale :
E. BABILLOT.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

BAL *des Garçons Bouchers.* — La saison d'hiver est la saison des loisirs et des danses. C'est l'époque ou danseurs et danseuses auréolés de vingt printemps unissent leurs talents chorégraphiques ; c'est demain soir à 21 heures, que cette union se fera dans la belle salle des Variétés à qui une décoration de guirlandes et de fleurs donnera un éclat tout particulier.

Le bal desservi par le Mélodia-jazz fera évoluer, nous en sommes certains, toute la jeunesse sisteronnaise, elle ne manquera pas cette soirée qui promet d'être une des plus brillantes de la saison. S'abstenir d'y assister c'est une faute. Y aller c'est un devoir.

Pour compléter notre communiqué nous ajouterons qu'un intermède de chant aura lieu à cette soirée, en effet, le ténor Gernik se fera entendre dans les meilleurs morceaux de son répertoire. Donc bonne nuitée en perspective.

Nombreux objets de cotillon.

Prix d'entrée : 4 francs.

Pharmacie de Garde. — Demain dimanche, Pharmacie Bœuf, Rue Droite.

Arbre de Noël *de l'Ecole Maternelle.* — Les maitresses de l'Ecole Maternelle remercient vivement les nombreux et généreux donateurs qui leur ont déjà envoyé leur souscription et renouvellent leur appel auprès des personnes amies des tout-petits.

La liste de souscription paraîtra prochainement.

Pour les sinitrés de St-Chamas — Le personnel travailleur du chantier forestier de Valbelle ému du dénouement des familles dans lequel elles se trouvent par suite de la perte de leur soutien dans la catastrophe de St-Chamas, a fait la collecte suivante qu'il adressera au comité chargé de la repartition des secours.

Voici la souscription ;

MM. Charles Baron, 20 frs. ; Paret Emile, maire, 10 ; Bissirier, inspecteur des eaux et forêts, 10 ; Andine Marcel, 5 ; Fabre, brigadier forestier, 4 ; Bondo jean, 2 ; Aubert Baptistin, 2 ; Bricot Joseph, 1 ; Brouchon Albert, 2,50 ; Coulomb Joseph, 2 ; Davin Albert, 2 ; Figuière Louis, 1 ; Mantdellero Jean, 1,50 ; Rebattu Séraphin, 2,50 ; Montleaux Albert, 2 ; Rolland Jules, 5 ; Imbert Fernand, 2,50 ; Figuière Fernand, 3 ; Draperie Andoine 5 ; Delphon 2 ; Bonnet Emile, transport, Sisteron, 2 Gabert, matériaux, Sisteron, 5 ; Ailhaud Marin 2 ; Martel Antonin 2 ; Martin Elie 2 ; Larcroux 2 ; Figuière François, 2 ; Blanc, maire de Noyers 2 ; Aubert, transport, 10 ; Siard Jules 3 ; Mariotti Noel 5 ; Laugier Pierre 5 ; Roubleski Ignace 2 ; Michel Etienne 1 ; Venrtillas Irène 3 ; Signoret Ernest 5 ; Fabre Marcel 2 ; Régent Dominique 2 ; Bernard Paul 2 ; Jouine Jean 3 ; Gaudin Edouard 2 ; Isnard Albert, 2 ; Curnier Emile 2 ; Latil Emile 2 ; Vachier Jules 3 ; Borderie Léonalrd, 2 ; Brunel Gabriel 2,50 ; Massot E. 2,50 ; Figuière Esprit 1 ; Charron Noel 1 ; Blanc Joseph 2 ; Thome Julien 4 ; Bourges Raoul 1,50 ; Subc Albert 2 ; Davin Emile 2,50 ; Brémond Louis 1 ; Roux Séraphin 5 ; Figuière Léon 5 ; Martinez José 2 ; Blanc Emile 5 ; Morillas Auguste 2 ; Chauvin Albert 3 ; Richaud Albert2 ; Clarès Diégo 1 ; Clarès Jose 2 ; Clarès Jean 2,50 ; Véglia Emile 2 ; Maurice Lucien 2,50 ; Salon Pierre 3,50 ; Tarquin Jean 1 ; Alexis Marcel 2 ; Pénalvas Pedro 2,50 Bremond Alfred 2 ; Brun François, 2 ; kistsikas Basile 2,50 ; Montleaux André 2 ; Massot Henri 2,50 ; Rolland Léon 10 ; Grégoire Louis 2 ; Lacaze Alban 2 ; Armelin Antonin 2 ; Audibert Désiré 2 ; Jourdan Adrien 2 ; Bouchet Silvain 3 ; Bayle Aimé 2 ; Bouchet Célestin 2 ; Javel Henri 2 ; Martinez Gines 2 ; Lieutaud Victorin 3 ; Roubaud Albert 5 ; Plume Charles 2 ; Marrou Clément 2 ; Laurent café 10 ; Massin, café, 10 ; Richaud Félicien 5 ; Bonnet 0,50 ; Michel, entrepreneur, Sisteron 10 ; Pentini Joseph 5 ; Majjacco Laurent 3 ; Dias Gomez 5 frs. ; Béraud, garde forestier, 5 ; Blanc Marcel, 10 ; Total 353 f. 50.

Au nom des secourus, nos remerciements aux généreux donateurs.

Amicale des Anciens Marins. — C'est dimanche 13 décembre, en soirée, qu'aura lieu le Bal de la Marine. Tout le monde est convié à la soirée dansante organisée par l'amicale des anciens Marins des Basses-Alpes.

Le Théâtre Municipal de Forcalquier sera ce jour là transformé en vrai type marine.

Un bateau sur la scène, aura comme équipage un jazz réputé. On dit qu'un groupe de jeunes filles costumées en marins danseront la matelote. Donc belle soirée en perspective et de quoi satisfaire les plus difficiles. Une tenue correcte est de rigueur.

La fête des marins est placé sous la présidence d'honneur de M. de Courtois, sénateur, et sous le patronage des autorités maritimes.

Aviation populaire. — Ce soir à 8 h. 30, salle de la mairie, les cours techniques organisés par l'Aéro-Club Bas-Alpin débuteront.

Ces cours auront lieu tous les samedis.

C. G. T. — Les adhérents du syndicat du bâtiment sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le lundi 7 décembre à 8 h. 30, au Café moderne, sous la présidence du camarade Minot, délégué fédéral. Présence indispensable.

Consultation de Nourrissons. — **La consultation est ouverte aujourd'hui 5 décembre de 10 à 11 heures.**

Soirées récréatives. — Les petites filles et jeunes filles du patronage Sainte-Germaine donneront leurs séances récréatives, ce soir, samedi 5 décembre à 8 h. 3/4 et demain dimanche 6, à 15 heures.

On peut retenir des places chez Mlle Colomb, à partir de Vendredi.

Caisse d'Epargne. — Le taux de l'intérêt pour 1937 reste fixé à 3,25 pour cent comme én 1936, net d'impôts et sans retenue.

La caisse sera fermée du 15 décembre au 1er janvier inclus pour l'arrêt des comptes. La première séance de 1937 aura lieu le samedi 2 janvier.

Maximum des dépôts par livret 20.000 francs, les remboursements à vue ; toutes les opérations de la caissse d'Epargne sont gratuites.

La caisse est ouverte le mercredi de 9 h. à 11 heures, les samedis de 9 h. à 11 heures, les samedi et jours de foires de 9 à 11 et 14 à 15 heures.

Foire de Sainte-Catherine. — Ni bonne ni mauvaise ; ni figue ni raisin peut-on dire car elle avait les apparences d'une foire d'hiver dont la brusque venue de la nuit chassait les forains chez eux et obligeait les marchands à plier bagage hâtivement.

En voici la mercuriale :

oufs de 10 à 11 fr. ; poulets, de 25 à 30 fr. la paire ; poules, de 12 à 15 fr. ; lapins, 6 fr. le k. ; lièvre de 50 à 55 fr. la pièce ; lapins de champs, de 13 à 14 fr. ; grives de 4 à 5 fr. pièce ; perdreaux 12 à 14 fr. ; moutons 4,50 à 5 fr. ; porcs gras de 6 à 6,25 le kilo ; porcelets 5,50 le kilo ; blé 140 fr. ; seigle 80 fr. ; sainfoin 90 à 1000 fr. ; avoine 100 fr. ; orge, de 80 à 90 fr. ; pesotes de 80 à 85 fr. ; le tout aux cent kilos. laines de 4,75 à 5 fr. le kilo.

Sous-Officiers de réserve. — La prochaine séance des Sous-Officiers de Réserve d'Artillerie aura lieu à Digne, caserne Desmichels, le dimanche 6 décembre à 9 heures.

Les sous-officiers et brigadiers de réserve qui n'auraient pas reçu de convocation sont cordialement invités à y assister.

***

La première séance de l'E. P. S. O. R. de D. A. T. aura lieu à Digne, caserne Desmichels, demain dimanche 6 courant à 9 heures.

Les sous-officiers et brigadiers affectés à une formation de D. A. T. sont invités à y assiter.

Ils devront être porteur de leur fascicule de mobilisation. Pour tous renseignements, s'adresser au Capitaine, chef du service départemental de l'E. P. à Digne.

P. T. T. — Ainsi qu'on le sait les dispositions nécessaires ont été prises récemment pour expédier, par la voie d'Hendaye les correspondances postales à destination des régions d'Espagne occupées par les insurgés.

Pour faciliter l'exécution de cette mesure, le public est instamment invité à compléter l'adresse des correspondances pour l'Espagne par l'indication du nom de la province.

En ce qui concerne les localités situées dans la zone des opérations militaires, il y a intérêt, en outre, à mentionner la voie d'acheminement lorsque l'expéditeur est à même de l'indiquer (Bayonne pour la région nord-ouest relevant du gouvernement de Madrid, Hendaye pour toutes les provinces occupées par les insurgés, Cerbère pour les provinces orientales relevant du gouvernement de Madrid.)

Les objets recommandés à destination des régions occupées par les insurgés ne sont acceptés qu'aux risques et périls des voyageurs.

Le service des objets avec valeur déclarés pour ces régions est provisoirement suspendu.

L'administration des postes décline toute responsabilité pour l'acheminement des correspondances, lorsque les indications fournies à cet égard dans la souscription n'auront pas toute la précision désirable.

Succès. — Dans l'attribution de prix aux meilleurs candidats du département reçus au certificat d'études en 1936, nous relevons avec plaisir le nom de Fournier Colette, élève de notre école primaire de filles, qui a reçu un prix de 100 frs.

Nos félicitations à Madame la directrice et à la jeune lauréate, qui continue ses études à l'E. P. S.

Recensement *des chevaux, juments, mulets, mules, bats et voitures hippomobiles.* — Les propriétaires de chevaux, juments, mulets, mules de bats et de voitures attelées sont tenus d'en faire la déclaration au secrétariat de la mairie avant le 31 décembre.

Les propriétaires qui ne feraient pas la déclaration prescrite seraient passibles d'une amende de vingt cinq à mille francs.

COGNAC MONNET centenaire accepte agents sérieux et bien introduits pour Paris et Province. Ecrire directement avec références à J. G. Monnet et Cie Cognac.

AVIS — Le préfet des Basses-Alpes avise ses administrés que devant le nombre considérable des demand'emplois de cantonniers du service vicinal — plus de 500 — actuellement en instance, il ne sera désormais plus reçu d'autres candidatures.

D'autre part, un examen révisionnal, dont les résultats seront portés à la connaissance des intéressés dès qu'il sera terminé fixera le sort réservé à ces 500 candidatures.

En tout cas, les demandes sont hors de proportion avec le chiffre de la population et le nombre des vacances annuelles — environ 6 à 8 — Le Préfet ne veut donc pas entretenir des illusions et des espoirs qu'il est dans l'impossibilité matérielle de réaliser.

CONSULTEZ

Madame ALICE

— Reine des Voyantes —

Avenir dévoilé par secret infaillible

52, Rue Droite — au 1er au-dessus de l'Entresol. — SISTERON

Tous les jours de 3 à 5 heures.

Etat-Civil

du 27 Novembre au 4 décembre

PUBLICATION DE MARIAGES

Marceau Gustave Irénée Beaujour boulanger, demeurant et domicilié à Cruis, et Odette Marie Madeleine Alphonse, sans profession, demeurant et domiciliée à Sisteron.

NAISSANCES

DÉCÉS

MARIAGES

Néant.

Pouponnière. — La pouponnière est ouverte tous les jours de 8 h. à 11 h. et de 2 h. à 6 h. Les parents peuvent confier leurs enfants en toute tranquillité ils sont gardés, soignés par une infirmière diplomée de puériculture qui leur donne tous les soins nécessaires. Les biberons sont donnés chauds à heure indiquée.

Les billets de la loterie de bienfaisance de Monaco

sont en vente à la Librairie Lieutier.

Teinturerie FRAISSINET

Nettoyages à sec des tissus —»—
Teintures inimitables par spécialistes
Deuils rapides

Fraissinet, le meilleur Teinturier —

Dépôt de SISTERON :

Chez Mme LATIL, faiences, Rue Droite.

O HE ! Le poste qui plait

HERMÉS

— Radio musique idéale —«»—

Demandez une démonstration gratuite à votre domicile

Agent officiel :

ROME Marin

Cycles-Motos

— Rue Saunerie — SISTERON

Le Brouillard

Plus que le froid, le brouillard est pour les asthmatiques et catarrheux une cause d'accès douloureux et prolongés. On prévient ces crises en faisant usage de la Poudre Louis Legras. Ce remède merveilleux, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément et guérit progressivement l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, le catarrhe et la toux des bronchites chroniques. **Prix de la boîte 5 frs. 25 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.**

LOTERIE NATIONALE

1 SEUL BILLET

VOUS DONNE LA CHANCE D'ÊTRE PARMI LES

147.171 HEUREUX GAGNANTS

QUI ONT A SE PARTAGER

72 MILLIONS DE FRANCS

© VILLE DE SISTERON

VARIETES-CINEMA

ATTENTION ! !
3 séances seulement

Cette semaine :
ACTUALITES

Dimanche en soirée : Bal des garçons bouchers.

— Clark Gable — dans

L'appel de la forêt

Merveilleuse aventure au pays des chercheurs d'or — avec LE CHIEN BUCK, la vedette à quatre pattes. —«»—
La semaine prochaine : Formidable ! sensationnel ! LA BANDERA

CASINO-CINEMA

UN GRAND GALA DE MARCEL PAGNOL —«»—

Cette semaine :
Actualites Paramount

CIGALON ET

UN FILM DE **MARCEL PAGNOL**

MERLUSSE

La semaine prochaine —«»— KŒNIGSMARK —«»—

BANQUE DES ALPES

SOCIÉTÉ ANONYME CAPITAL 6 MILLIONS ENTIÈREMENT VERSÉS
SIÈGE SOCIAL : GAP, 12 RUE CARNOT

Agences :
BRIANÇON - SISTERON - EMBRUN
LARAGNE - SAINT-BONNET - VEYNES

Bureaux Auxiliaires :
Guillestre - L'Argentière - Serres - Seyne-les-Alpes

Toutes opérations de Banques et sur Titres

CHANGE - LOCATION DE COFFRES-FORTS
au siège et dans toutes les agences

Je vous reprends votre vieux poste

Vous avez un récepteur ancien ? Alors vous ignorez les ondes courtes qui élargissent l'horizon radiophonique du sans-filiste et tous les perfectionnements dont la science a doté les appareils modernes. Demandez à entendre un Philips 537 à ondes courtes, Multi-Inductance, puis nous vous ferons une proposition de reprise qui, certainement vous séduira.

COUPON à nous adresser.
Veuillez me faire savoir à quelles conditions vous reprendriez mon poste actuel en échange d'un Philips 537.
Nom : .....
Adresse : .....

C. FIASTRE & M. SCALA
Rue de Provence, SISTERON
Téléphone 101.
Station Service

DISTRIBUTEUR OFFICIEL
PHILIPS

P. L. M.

— Pratiquez les Sports d'hiver —

La compagnie P. L. M. a l'honneur d'informer le public que la date de délivrance des billets aller et retour de fin de semaine (saison d'hiver) a été avancée au 23 octobre.

Ces billets sont délivrés au départ de toutes les gares des grands réseaux, à destination d'une station de sports d'hiver.

Ils comportent une déduction de :
— 40 pour cent sur les prix des billets simples à place entière pour tout parcours inférieur à 200 kilomètres (retour compris) et sont valables du vendredi midi au dimanche à 24 heures ou du samedi au lundi à 24 heures.
— 50 pour cent pour tout parcours égal ou supérieur à 200 kilomètres (retour compris) et valables du vendredi midi au mardi à 24 heures.

Ils sont délivrés également à l'occasion des Fêtes légales.

L'almanach Mathieu de la Drôme
l'almanach Hachette
l'almanach Vermot

sont en vente à l'Imprimerie-Librairie Lieutier, Sisteron.

Crédit à l'Épargne

Société de capitalisation
Siège social à Lyon

Mme TRUPHÈME Julia
en tournée à SISTERON du 10 au 15 de chaque mois

Pour tous renseignements s'adresser : 15 *Avenue de Provence* LARAGNE. Téléphone 0.92

en vente à la Librairie LIEUTIER.

Maladies de la Femme

LE RETOUR D'AGE

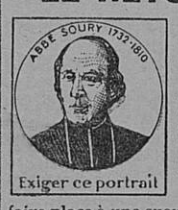

Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes, bientôt la Femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit à des intervalles réguliers, faire usage de la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Métrite, Fibrome, Maux d'Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

LA JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } **10 fr 60**

Bien exiger la véritable
JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature *Mag Dumontier*

Aucun autre produit ne peut la remplacer 11

Pourquoi 90 femmes sur 100 vieillissent avant l'âge

La vieillesse n'est autre chose que l'envahissement du corps par des poisons naturels que les fonctions ralenties n'éliminent plus !

Or, cette « auto-intoxication » peut être provoquée prématurément par la « constipation ». Cette maladie du tube digestif laisse séjourner dans l'organisme des déchets qui fermentent et élaborent de dangereuses toxines qui se répandent peu à peu, par l'intermédiaire du sang, dans toute l'économie.

Les femmes, par nature, sont particulièrement sujettes à la constipation, que favorise encore la vie d'intérieur, le manque d'exercice, les soucis du ménage.

C'est pourquoi on voit tant de jeunes femmes flétries, usées, vieillies avant l'âge.

Et pourtant, que faudrait-il pour rendre à ces malheureuses la jeunesse, la santé et la gaieté ? Une bonne cure de désinfection, d'abord et puis un traitement de rééducation de leur système digestif. La TISANE DES CHARTREUX DE DURBON réalise l'un et l'autre.

Grâce aux merveilleuses propriétés désintoxicantes et tonifiantes qu'elle doit aux plantes vivaces des Alpes, la TISANE des CHARTREUX de DURBON dépiste les poisons qui imprègnent l'organisme, les draine, les chasse du sang, rend à celui-ci pureté et richesse, rétablit la bonne marche des fonctions et notamment de la fonction digestive, rééduque les sécrétions et les réflexes de l'intestin ; dès lors la constipation est guérie, l'auto-intoxication enrayée, la jeunesse retrouvée avec la santé !

Grâce à cette action à double détente (désinfection-rééducation), la TISANE des CHARTREUX DE DURBON constitue le remède complet de la constipation et réussit là même où tout a échoué ; nous n'en voulons pour preuve que la lettre suivante, prise entre mille.

10 Décembre 1934.

Souffrant depuis plusieurs années d'une constipation opiniâtre après avoir essayé beaucoup de laxatifs sans obtenir de guérison, j'ai fait une cure de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON. Depuis 6 mois ma constipation a complètement disparu aussi je recommande votre Tisane aux personnes souffrant de constipation et je vous suis vivement reconnaissante.

Mlle E. LENOSTRE, 11, Rue Thiers,
à MONTIVILLIERS.

Tisane, le flacon 14 fr. 80 — Baume, le pot 8 fr. 95 — Pilules, l'étui 8 fr. 50. Toutes pharmacies. Renseignements et attestations : LABORATOIRE J. BERTHIER, GRENOBLE

TISANE DES CHARTREUX DE DURBON
la santé du sang

L'ALMANACH VERMOT EST PARU

il est en vente à l'Imprimerie-Librairie LIEUTIER

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement**.

Devant de tels résultats **garantis toujours par** écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

DIGNE Samedi 5 Décembre Hôte Boyer-Mistre ;

FORCALQUIER 6 Décembre Hôtel des Voyageurs.

— CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices, Orthopédie — GLASER, 44 Bd Sébastopol, PARIS

UN COMMERÇANT avisé fait de la publicité dans **«Sisteron-Journal»**

Si vous souffrez d'une AFFECTION quelconque

DE L'ESTOMAC, DU FOIE — DE L'INTESTIN —

Faites annuellement une cure avec

l'Elixir C. KOI

(à base de plantes alpestres)

qui est un RÉGÉNÉRATEUR et un RÉGULATEUR des Fonctions Digestives

Il est anti nerveux et parfait dépuratif

C'est un remède qui mérite d'être connu et qui fait merveille

PRÉPARÉ PAR
M. Charpenel, pharmacien, Sisteron
TOUTES PHARMACIES

VIEUX JOURNAUX A VENDRE
S'adresser à l'Imprimerie Lieutier, Sisteron.

POUR VOS MEUBLES

HENRI HERMITTE

Vo ez d'abord la Fabrique

Atelier : rue Capitaine de Bresson
Magasin : 53 rue Carnot
Téléphone 444.

GAP

Le plus grand choix de la région — Tous les modèles — Tous les prix

—o— Livraison Franco-Domicile —o—

© VILLE DE SISTERON

Imprimerie - Librairie - Papeterie
Fournitures Scolaires et de Bureaux

M. PASCAL - LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON - Téléphone 1.48

Serviettes cuir - Cartables - Plumiers et Sous-mains
Cahiers en tous genres - Papier Vergé, marque supérieure
Articles de peinture et de dessin
Livres classiques - Dictionnaires - Encres - Romans

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON
P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station : *Café du Commerce, Télép.* 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE D'ETE
(à partir du 27 Juin 1936)

Matin

Sisteron	6 h. 50	Digne	7 h. 55
Digne	8 h. 30	Sisteron	9 h. 35

Soir

Sisteron	12 h. 40	Digne	13 h. 50
Digne	16 h. 50	Sisteron	18 h.

Prix des places : Sisteron-Digne, 8 frs.

N. -B. — Les départs de Digne de 8 h. 30 et 16 h. 50, assurent la correspondance avec : 1° Les cars *Pellegrin et Cie*, sur GAP (par la Vallée de la Durance) ; 2° Les cars *Rambaud*, sur VEYNES, par Ribiers, Laragne. Le dernier service sur Veynes, assure la jonction à ASPRES-sur-BUECH, avec le *Rapide de Paris* (Le Briançonnais).

Le départ de Sisteron de 12 h. 40 *assure la correspondance avec* L'Autorail DIGNE-NICE

MAISON DE CONFIANCE

Gde Teinturerie «VITE & BIEN» Nice

Livraison Rapide — Travail très soigné — Prix très modérés

Dépot à Sisteron Ets ROUX et SIAS

RUE PAUL ARENE — Tél. 1.32

Nettoyage, Teinture tous vêtements — Tentures, Couvertures — Rideaux — Tulle — Lingerie fine — Faux cols et Manchettes.

BIJOUTERIE HORLOGERIE

Ancienne Maison L. Roubaud

Weber VIGNET

successeur

Rue de Provence - SISTERON

Travail soigné — — — — Livraison rapide
— — — Prix modérés — — —

ORFEVRERIE OPTIQUE

COMPAGNIE DES

Transports CITROEN

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

Téléphone 518

Ligne No 2 — GAP — MARSEILLE
en correspondance à Gap à 10 h. 45
avec Corps - La Chapelle - St-Firmin - St-Bonnet et N.-D. de la Salette

Gap	6 h. — 16 h.	Marseille	6 h. 30 — 16 h.
Sisteron	7 h. — 17 h.	Aix	7 h. 1/4 — 16 h. 45
Manosque	8 h. 1/4 — 18 h. 15	Manosque	8 h. 1/2 — 18 h. 15
Aix	9 h. 15 — 19 h. 15	Sisteron	9 h. 1/2 — 19 h. 20
Marseille	10 h. 15 — 20 h. 15	Gap	10 h. 1/2 — 20 h. 20

Ligne No 4 — GAP — NICE

Gap	6 h.	Nice	12 h.
Sisteron	7 h.	Cannes	13 h.
Digne	8 h.	Grasse	13 h. 30
Saint-André	9 h. 15	Saint-André	16 h.
Grasse	11 h. 15	Digne	17 h.
Cannes	11 h. 45	Sisteron	18 h.
Nice	12 h. 40	Gap	19 h. 15

LIGNE No 4 bis — GAP - NICE — par Digne, Annot et Puget-Théniers

Gap	11 h. 30	Nice	7 h. 00
Sisteron	12 h. 30	Annot	9 h. 00
Digne	13 h. 30	Digne	11 h. 30
Annot	15 h. 30	Sisteron	12 h. 30
Nice	17 h. 30	Gap	13 h. 30

LIGNE No 5 — GAP - AVIGNON

Départ de Gap : 6 heures (car Marseille). Correspondance à 7 h. 30 à Peyruis. Avignon arrivée à 10 h. 30 (entreprise Christine). Départ Avignon : 15 h. 30 (entreprise Christine) Correspondance à 18 h. 30 à Peyruis. Gap arrivée 20 h. 30 Car Marseille.

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES
Devis pour excursions sur demande

L'Union de l'expérience et du progrès

1897 RENAULT 1936

l'Automobile de France

Marque qui s'impose
Production des plus puissantes Usines d'Europe
La meilleure qualité aux meilleurs prix

Renseignez-vous au

Garage BUES

Concessionnaire Régional des Automobiles RENAULT

Vente, achat, échange, entretien, réparations

STATION SERVICE moderne, avec Pont Hydraulique
ATELIER DE REPARATIONS
le mieux outillé de la Région
(Abonnements, Tarification des prix)

Magasin de pièces de rechange
(Accessoires et Fournitures)

Place de l'Eglise, SISTERON — Téléph. 18

DES SOLUTIONS EPROUVEES SUR TOUTE LA GAMME

LA CELTAQUATRE - 1 Litre 500 - 4 Cyl.
La moins chère des conduites intérieures
LA MONAQUATRE - 1 Litre 500 - 4 Cyl.
La voiture d'affaires et d'agrément
LA PRIMAQUATRE - 2 Litres 100 - 4 Cyl.
La plus brillante des 4 cylindres
LA VIVAQUATRE - 2 Litres 100 - 4 Cyl.
La 4 cylindres familiale et économique
LA VIVASPORT - 3 Litres 600 - 6 Cyl.
La célèbre voiture ardente et vive
LA VIVASTELLA - 3 Litres 600 - 6 Cyl.
La 6 cylindres familiale au très grand confort
LA NERVASPORT - 4 Litres 800 - 8 Cyl.
La voiture très rapide et très confortable
LA NERVASTELLA - 4 Litres 800 - 8 Cyl.
La luxueuse voiture de grand tourisme
LA REINASPORT - 7 Litres 100 - 8 Cyl.
La plus magnifique voiture de l'époque
LA VIVASTELLA GD SPORT - 3 lit. 600 - 6 cyl.
La 6 cylindres super-aérodynamique
LA NERVASTELLA GD SPORT - 4 lit. 800 - 8 c.
La 8 cylindres super-aérodynamique

VENTE A CRÉDIT avec le concours de la D I A C, 47 bis, Avenue Hoche, à PARIS
Renseignements et essais gratuits à nos Usines à BILLANCOURT (Seine) et chez TOUS NOS AGENTS

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, RUE DROITE, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON